

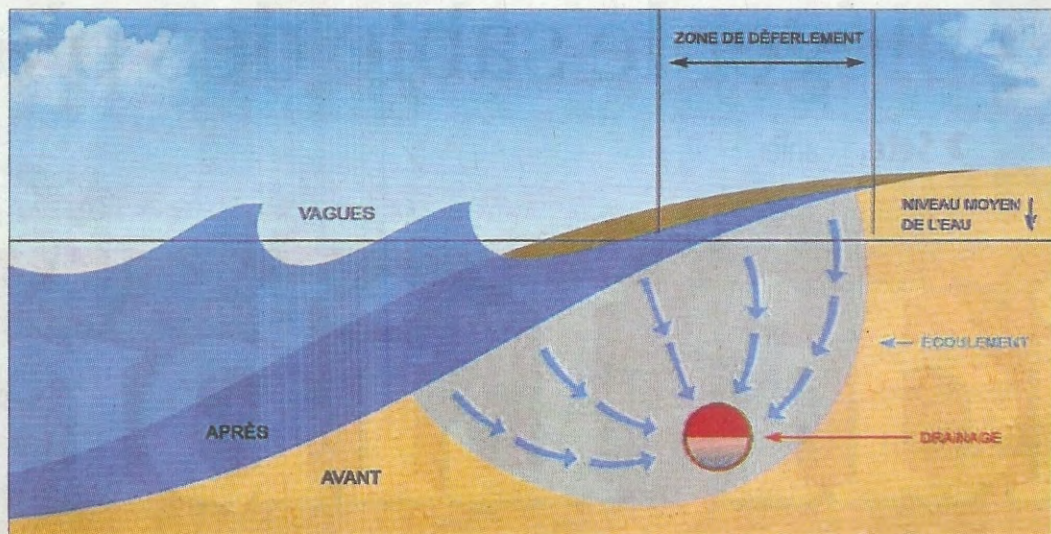
EMBRUNS ET COUPS DE MER

Pêche Aides au gazole : D'Ettore veut une réunion

Alors que l'on croyait que l'Europe et le gouvernement avaient renoncé à se faire rembourser les "aides au gazole" versées aux chalutiers, la facture est revenue dernièrement sur le tapis. Qui représenterait de 10 000 à 30 000 € par armement ! Autant dire que les patrons pêcheurs, dans la situation critique que l'on connaît, ne comptent pas lâcher un sou. Que du reste, assurent-ils, ils n'ont pas. Le député Gilles d'Ettore a écrit au ministre de tutelle, Bruno Le Maire, lui rappelant la situation très difficile des armements méditerranéens « qui ne permet d'envisager aucun remboursement à court terme ». Le député appelle aussi de ses vœux une réunion entre prud'homie, SaThoAn (l'organisation de producteurs) et organismes bancaires. Pas sûr que le Crédit Maritime, qui a déjà avancé les sommes pour les Contrats bleus, et les arrêts biologiques, mette une fois de plus la main à la poche.

Insolite Libraire un jour, libraire partout

Voici sans doute un métier d'avenir : coach de vendeur en grandes surfaces dites "culturelles", lesquelles ne manquent pas seulement d'âme mais parfois aussi de professionnels. La patronne d'une librairie bien connue sur la place sétoise, de passage dans une gare parisienne, s'est ainsi retrouvée, l'autre jour, à conseiller des clients en quête de bonnes lectures. À côté, le vendeur, manifestement dépassé, n'en demandait pas tant. Il aurait d'ailleurs bien gardé avec lui la librairie providentielle si le mari de cette dernière n'était pas venu lui rappeler qu'elle avait autre chose à faire... En l'occurrence prendre le train. Chouette, notre libraire experte est donc rentrée !



■ En retournant à la mer par les drains plutôt que par la plage, l'eau "grignotera" moins la grève.

Lido : le chantier maritime est ouvert

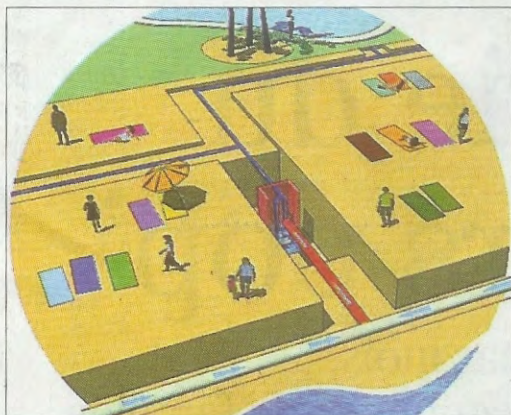
Test | Des tractopelles vont creuser la plage sur 700 m. Des drains y seront ensuite installés.

Avouons-le : le chantier de déplacement de la route littorale entre Sète et Marseillan est une réussite. Moyennant un coup de peinture blanche sur le séparateur béton - qui mériterait en outre de disparaître de certaines portions -, tout serait même parfait. Certes, on ne voit plus la mer, mais la route reste bucolique (roselières, vignes...) alors que par fortes pluies, les ouvrages hydrauliques (les canaux longeant la chaussée) assurent parfaitement leur mission. Entre la route et la mer enfin, les nombreux parkings (encore étendus cet été et proposant déjà 2 200 places) ont permis de fluidifier la circulation. À quelques mètres de là, des kilomètres de ganivelles tentent de fixer le sable pour reconstituer le cordon dunaire.

Or, Thau agglomération (qui a repris en septembre les travaux d'achèvement de la voie verte entre les 3-Digues et le Castellas) va s'attaquer ce lundi à une phase non moins délicate du projet, parce qu'expérimentale : le volet maritime, indispensable pour, comme on dit, "fixer le trait de côte".

L'eau sera captée puis rejetée en mer, pas le sable qu'elle charrie

Dès ce matin, des engins s'attaqueront ainsi à la plage sur une portion de 700 m après le château de Villeroy afin d'enterrer des drains censés jouer le rôle de "sèche plage". Intégrés dans le procédé appelé Écoplage, ils seront enterrés à deux mètres sous le sable afin de faciliter l'engraissement de la plage en misant sur le processus suivant : une partie de l'eau chargée de sable qui couvre la grève avant de repartir avec le précieux sédiment pénétrera la plage jusqu'aux drains en-



■ Les drains seront reliés à un système de pompage qui rejettera l'eau en mer.

terrés avant d'être rejetée en mer par un système de pompage. Le sable, lui, sera resté, "asséché", en surface, contribuant à l'engraissement. Enfin si tout va bien. La Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) avait en effet émis quelques réserves quant à des procédés qui, selon ses services, auraient mérité d'être « mieux explicités ».

Bref, l'essentiel sera de parvenir à des résultats qui, seuls, décideront de la généralisation, ou non, d'Écoplage. À noter qu'un autre procédé expérimental viendra compléter le dispositif à l'automne 2012 : des rangées de "boudins" ou plutôt géotubes sous-marins, immergés à 350 m du rivage, auront pour mission d'atténuer la houle. Ce qui ne dispensera pas Thau agglomération de faire procéder à un rechargement du trait de côte, qui devrait nécessiter l'apport de 780 000 m³ de sable ! De quoi faire un beau château.